

# **GERER REGULARITE PLUS**

*Fonds Commun de Placement*

*Relevant de la directive 2009/65/CE*

**Rapport Annuel 2015**

# **GERER REGULARITE PLUS**

**OPCVM**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE**

**OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2015**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance égale à EONIA + 1%, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, sur un horizon de placement à un an. Il investit dans des obligations, des titres de créances négociables et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Union Européenne ou adhérent à l'espace économique européen, uniquement libellés en euros, sans contrainte de notation, de répartition des investissements par pays, et de maturité tout en respectant la fourchette de sensibilité (-1/+3).

L'OPCVM pourra prendre des positions sur toute la courbe en fonction des anticipations de marché. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +3.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et de FIA, de classification obligataire ou monétaire compatibles avec la stratégie d'investissement.

L'indice Eonia est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra réaliser à titre accessoire des opérations d'arbitrage afin de profiter d'écarts de cours constatés ou anticipés entre marchés et/ou instruments financiers. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

L'OPCVM n'est pas exposé au risque de change.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 1 an.

► **Indicateur de référence** :

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr). Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques encourus par les porteurs de parts sont principalement liés à la classification de GERER REGULARITE PLUS en «Obligations et autres titres de créances libellés en euro».

**Risque discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de taux** : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative dans les cas respectivement d'une sensibilité positive du portefeuille et d'une hausse des taux ou d'une sensibilité négative du portefeuille et d'une baisse des taux. En cas de mauvaise anticipation concernant l'arbitrage sur la courbe des taux, la valeur liquidative pourra baisser.

**Risque de crédit** : il représente le risque éventuel que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements, ce qui induira une baisse du titre et la valeur liquidative pourra baisser.

**Risque lié aux investissements en titres dits spéculatifs** (high yield) : le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque lié aux arbitrages** : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés entre les marchés de taux et/ou de titres. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

La gestion du FCP repose en partie sur l'anticipation de l'évolution des marchés de taux, il existe donc un risque que la société de gestion anticipe mal ces évolutions, la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à l'objectif de gestion.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

Le 22 Janvier, La Banque Centrale Européenne a exposé les modalités de son « quantitative easing ». Bien que le marché ait attendu beaucoup de l'institution, celle-ci a réussi à le surprendre favorablement. La BCE a annoncé qu'elle allait acheter des titres émis par les gouvernements, les agences ainsi que des obligations sécurisées sur des maturités allant de 2 ans à 30 ans.

Les marchés ont commencé à intégrer une action forte de la part de la BCE dès le début de l'année. Les rendements obligataires long terme ont eu la faveur des investisseurs car ils offraient un portage relativement intéressant. L'annonce de la part de la Banque centrale d'acheter des titres jusqu'au très long terme a renforcé leur attractivité.

Nous avons gardé dans le portefeuille nos positions sur les pays périphériques qui allaient bénéficier pleinement des décisions de la BCE.

Depuis le mois de Septembre 2014, le marché obligataire avait connu un marché haussier sans le moindre à-coup. Le mois d'Avril a changé la donne. Les taux 10 ans allemands ont failli passer sous la barre fatidique des 0%. A 0.06%, ils ont violemment rebondi pour atteindre 0.39% à la fin du mois. La rapidité du retournement de marché a surpris les investisseurs qui attendaient de manière consensuelle un passage des rendements longs terme en territoire négatif face à l'abondance des achats de la BCE.

L'Euro a également surpris les marchés avec un net rebond face au Dollar US alors que la place financière anticipait la parité des 2 devises dans les semaines à venir.

La remontée des taux s'étant faite dans un mouvement de pentification, le portefeuille a été peu impacté par le choc car il est investi sur des maturités courtes qui ont été peu volatiles.

Nous avons assisté début Mai, à une poursuite de la forte remontée des taux longs européens. Proches de 0% à mi Avril, les taux 10 ans allemands ont atteint 0.78%. Après des mois d'inquiétude sur la faiblesse de l'inflation européenne et l'afflux de liquidités provenant de la mise en place du Quantitative Easing de la BCE, la prise en compte de la réalité économique a été de nouveau intégrée par les marchés.

En effet, la reprise économique européenne a engendré une augmentation mécanique des rendements.

Le portefeuille bien que positionné sur des titres d'états courts a quand même été impacté par leur légère remontée.

De très fortes tensions sur le marché obligataire sont apparues début Juin. En effet, les perspectives d'amélioration économique de la zone et surtout la disparition des risques déflationnistes ont engendré

un ajustement sur les rendements obligataires. Le taux 10 ans allemand a bondi de 0.50% à 1% en seulement 10 jours.

La perspective d'un retour de l'inflation vers des niveaux plus « communs » a entraîné logiquement un mouvement de pentification de la courbe, les maturités longues étant dans cette configuration fortement pénalisées.

C'est dans ce contexte plus optimiste sur la reprise économique de la zone Euro que la Grèce a une fois de plus jeté le trouble sur les places financières. Après de longs pourparlers, Alexis Tsipras a appelé le peuple grec à se prononcer sur un référendum le 5 Juillet sur la poursuite ou non des réformes. La probabilité de voir sortir la Grèce a été par conséquent fortement augmentée et a précipité les opérateurs de marchés vers des valeurs refuge. Les obligations allemandes ont été largement plébiscitées.

Les obligations d'état périphériques ont en revanche été nettement pénalisées. Les spreads de ces pays (Italie / Espagne) se sont écartés de 20 bps par rapport à l'Allemagne sur l'ensemble de la courbe.

Le portefeuille a souffert de son positionnement sur des obligations courtes Italiennes et espagnoles qui se sont dépréciées avec la crainte de « Grexit ». Le portefeuille a par conséquent sous performé sur le mois.

Les taux souverains ont poursuivi leur mouvement de baisse en Europe en Juillet. Le vote par la Grèce d'une nouvelle série de mesures exigées par les institutions a permis à la BCE de procéder à un relèvement du plafond de l'ELA. Le risque d'incident majeur étant écarté, les obligations souveraines des pays de la zone euro ont retrouvé de leur attractivité

Cet été, les craintes liées à la Grèce ont vite été remplacées par les inquiétudes concernant le rythme de croissance de la Chine et des pays émergents. En Août, la volatilité est réapparue sur les places financières dans le sillage de la dévaluation du renminbi. La perspective d'un ralentissement plus fort que prévu de l'économie chinoise a créé des retraits locaux massifs.

De plus, le fait que la Réserve Fédérale s'achemine vers un resserrement monétaire aux Etats-Unis a stoppé l'impulsion positive dont bénéficiaient les Bourses occidentales depuis le début d'année.

Même le marché des obligations d'Etats a légèrement souffert au cours du mois, ne servant plus de valeur refuge traditionnelle. Les rendements obligataires ne se sont détendus qu'après le discours « dovish » dur gouverneur de la BCE, Mario Draghi, début Septembre. Ce dernier a ouvert la porte à un nouvel assouplissement du Quantitative Easing actuellement en place. L'Institution a par ailleurs admis que la croissance allait se poursuivre mais à un rythme plus lent qu'anticipé (1.7% en 2016) et a revu à la baisse les perspectives d'inflation (1.1% en 2016) dans le sillage de la baisse du baril.

Le stress lié à la situation grecque nous avait conduits à renforcer en Juillet notre exposition taux. Nous avons cédé ces positions mi août lorsque le taux allemand 5 ans a approché les 0.00%.

La réunion de Septembre du FOMC n'a finalement pas abouti à un relèvement des taux d'intérêt. En effet, la Réserve Fédérale a jugé que les perspectives pour l'économie américaine n'avaient pas fondamentalement évolué.

La BCE a eu un discours très accommodant lors de sa réunion début Septembre. Différents membres de l'institution ont laissé entendre que la Banque centrale pouvait encore accroître son assouplissement quantitatif en cas de contagion du ralentissement mondial.

L'inflation est retournée en territoire négatif en Europe en septembre pour atteindre un rythme annuel de -0.1%, son plus bas niveau depuis avril.

D'un point de vue politique, la zone € a connu des élections importantes. Tout d'abord en Grèce où le parti de gauche Syriza est arrivé en tête portant Alexis Tsipras au poste de 1er Ministre. Ensuite en Espagne, où des élections régionales en Catalogne ont eu lieu. Les partis indépendantistes locaux ont réussi à prendre le contrôle du Parlement.

Sur le mois, les rendements européens sont repartis à la baisse avec les craintes de ralentissement économique et de chute des prix des matières premières. La partie courte de la courbe a renforcé sa

position en territoire négatif et ce, jusqu'aux maturités 5 ans en l'Allemagne. Le portefeuille s'est par conséquent valorisé pendant la période.

Dans ce contexte, la probabilité que la BCE décide d'agir via un nouveau « quantitative easing » à la fin de l'année a réellement augmenté (pistes probables : élargissement du périmètre d'achat / augmentation de la taille d'acquisition mensuelle / prolongation du programme...).

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a de nouveau passé son tour et n'a pas osé débiter sa remontée de taux. La Banque d'Angleterre a quant à elle laissé entendre que la faiblesse de l'inflation autorisait le maintien des taux d'intérêt à un niveau bas. Enfin, la Banque centrale Chinoise a décidé d'intervenir en assouplissant davantage sa politique monétaire.

Sur le mois, les rendements obligataires sont restés sous pression, orientés à la baisse par le discours majoritairement accommodants des Banques Centrales. Dans l'anticipation d'un accroissement du quantitative easing, les taux 2 et 5 ans allemands ont atteint respectivement -35 bps et -15 bps...

Dans ce contexte, le portefeuille a bénéficié de son exposition aux rendements obligataires courts et s'est valorisé sur le mois.

Un an après s'être lancée dans un programme de Quantitative Easing, la BCE a dévoilé début décembre le 2ème pan de sa politique ultra-accommodante.

Elle a diminué son taux de dépôt de 10 bps (de -20 bps à -30 bps), étendu la durée de son programme d'achats jusqu'en mars 2017 et inclus dans ses achats cibles les obligations émises par les collectivités locales et les régions. Ces diverses mesures ont toutefois déçu le marché qui avait anticipé un programme d'une autre ampleur. La réaction de celui-ci a été violente et l'ensemble de la courbe a repris entre 14 et 19 bps.

De l'autre côté de l'Atlantique, Janet Yellen, Présidente de la Réserve Fédérale, a débuté un mouvement de remontée de taux. Elle a ainsi procédé à la 1ère remontée de taux en 9 ans aux Etats-Unis.

Le portefeuille a profité au cours du mois de la forte baisse des taux courts d'états (le taux 2 ans allemand a atteint -44 bps). La déception qui a suivi l'annonce de la BCE a toutefois fait revenir les rendements obligataires sur leur niveau de début novembre.

Sur l'année 2015, le FCP GÉRER RÉGULARITÉ PLUS réalise une performance **+0,36%** contre **-0,11%** à son indicateur de référence, l'Eonia.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

### **- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

#### Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP GERER REGULARITE PLUS ne prend pas en compte les critères ESG.

#### Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

### **- V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2015 :                    - OPCVM        = 8,93% de l'actif net

### **- VI - INFORMATIONS PARTICULIERES**

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

*Philippe Pace*

*Commissaire aux comptes*

*Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris*

*Expert comptable*

*Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2015**

---

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
GERER REGULARITE PLUS**

**SOCIETE DE GESTION**

PALATINE ASSET MANAGEMENT  
42, rue d'Anjou  
75008 PARIS

**DEPOSITAIRE**

CACEIS BANK  
1-3, place Valhubert  
75013 PARIS

---

*3, rue de l'Arrivée - 75015 Paris*

*tél. 01 45 38 36 37 - fax 01 73 76 86 18*

*Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.*

APE 6920Z - SIRET 433 869 559 00032

*Philippe Pace*

*Commissaire aux comptes*

*Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris*

*Expert comptable*

*Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris*

**FCP GERER REGULARITE PLUS  
PALATINE ASSET MANAGEMENT  
42, rue d'Anjou  
75008 PARIS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le directoire de la société de gestion, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement GERER REGULARITE PLUS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : mes appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, prévus par le règlement ANC 2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 avril 2016



Philippe PACE,  
Commissaire aux comptes,  
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

## BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>7 296 917,58</b>	<b>7 878 452,13</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>6 588 421,58</b>	<b>7 160 921,13</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 588 421,58	7 160 921,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>703 896,00</b>	<b>701 316,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	703 896,00	701 316,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>4 600,00</b>	<b>16 215,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 600,00	16 215,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>4 603,10</b>	<b>15 780,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>4 603,10</b>	<b>15 780,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>590 027,55</b>	<b>27 308,88</b>
<b>Liquidités</b>	<b>590 027,55</b>	<b>27 308,88</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 891 548,23</b>	<b>7 921 541,01</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>7 681 754,72</b>	<b>7 852 122,48</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>48 494,87</b>	<b>-116 282,09</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>153 330,40</b>	<b>145 534,69</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>7 883 579,99</b>	<b>7 881 375,08</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>4 600,00</b>	<b>16 215,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>4 600,00</b>	<b>16 215,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 600,00	16 215,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>3 368,24</b>	<b>23 950,93</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>3 368,24</b>	<b>23 950,93</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 891 548,23</b>	<b>7 921 541,01</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
EUREX EUROBNB 0315	0,00	623 480,00
GR SCHATZ 0315	0,00	1 999 620,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
EUR EUREX BOBL 0315	0,00	260 560,00
XEUR FGBM BOBL H6	522 680,00	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	193 120,56	205 932,50
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>193 120,56</b>	<b>205 932,50</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10,63	65,37
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>10,63</b>	<b>65,37</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>193 109,93</b>	<b>205 867,13</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	39 521,06	59 637,84
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>153 588,87</b>	<b>146 229,29</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-258,47	-694,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>153 330,40</b>	<b>145 534,69</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus

longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres emprunté » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

###### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPC ou fonds d'investissement) sont de 0,50%.

Le rendement annualisé est calculé - pour le premier exercice - par rapport à la date de création du fonds, et pour les exercices ultérieurs, par rapport au 1er jour de l'exercice social.

La commission de surperformance doit faire l'objet d'une provision calculée à chaque établissement de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du fonds par rapport à EONIA + 1% la provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les éventuelles reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. La commission de surperformance est perçue à chaque fin d'exercice et lors de chaque rachat pour le prorata des parts rachetées.

La commission de surperformance correspond à 30% de la performance supérieure à EONIA +1.00 %

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>7 881 375,08</b>	<b>7 945 398,12</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	563 239,87	562 842,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-590 365,70	-755 360,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	161 671,56	20 180,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-37 914,15	-118 663,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 990,00	39 650,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-87 035,00	-56 880,00
Frais de transactions	-989,30	-1 321,03
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-191 996,24	112 504,05
Différence d'estimation exercice N	-128 631,01	63 365,23
Différence d'estimation exercice N-1	-63 365,23	49 138,82
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	19 015,00	-13 205,00
Différence d'estimation exercice N	4 600,00	-14 415,00
Différence d'estimation exercice N-1	14 415,00	1 210,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	153 588,87	146 229,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>7 883 579,99</b>	<b>7 881 375,08</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 588 421,58	83,57
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>6 588 421,58</b>	<b>83,57</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Taux	522 680,00	6,63
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>522 680,00</b>	<b>6,63</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 588 421,58	83,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 027,55	7,48
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	522 680,00	6,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	6 353 948,35	80,60	234 473,23	2,97	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	590 027,55	7,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 680,00	6,63	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
<b>Créances</b>	
Dépôts de garantie en espèces	4 603,10
<b>Total des créances</b>	<b>4 603,10</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	3 349,64
Frais de gestion variable	18,60
<b>Total des dettes</b>	<b>3 368,24</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	5 125,47	563 239,87
Parts rachetées durant l'exercice	-5 371,89	-590 365,70
Solde net des souscriptions/rachats	-246,42	-27 125,83

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 502,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	18,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			703 896,00
	FR0007061569	ALPHA COURT TERME FCP	703 896,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	153 330,40	145 534,69
<b>Total</b>	<b>153 330,40</b>	<b>145 534,69</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>GERER REGULARITE PLUS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	153 330,40	145 534,69
<b>Total</b>	<b>153 330,40</b>	<b>145 534,69</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 494,87	-116 282,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>48 494,87</b>	<b>-116 282,09</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>GERER REGULARITE PLUS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	48 494,87	-116 282,09
<b>Total</b>	<b>48 494,87</b>	<b>-116 282,09</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	8 975 727,42	8 247 038,67	7 945 398,12	7 881 375,08	7 883 579,99
Nombre de titres	84 603,52	76 597,68	73 678,69	71 896,95	71 650,53
Valeur liquidative unitaire en EUR	106,09	107,66	107,83	109,62	110,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	-0,85	-1,61	0,67
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,26	2,39	2,43	2,02	2,13

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ESPAGNE</b>				
ESPAGNE 4.50% 01/18	EUR	1 100 000	1 246 326,97	15,81
SPGB 2.1 04/30/17	EUR	700 000	729 521,98	9,25
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 975 848,95</b>	<b>25,06</b>
<b>FRANCE</b>				
OAT 4.25% 07-17	EUR	800 000	872 968,52	11,07
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>872 968,52</b>	<b>11,07</b>
<b>IRLANDE</b>				
IRLANDE 5.50% 10/17	EUR	1 250 000	1 392 751,98	17,67
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 392 751,98</b>	<b>17,67</b>
<b>ITALIE</b>				
BUONI POLIENNALI DEL TES 4% 10-20	EUR	200 000	234 473,23	2,97
ITALIE 4.50% 02/18	EUR	1 900 000	2 112 378,90	26,80
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 346 852,13</b>	<b>29,77</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>6 588 421,58</b>	<b>83,57</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>6 588 421,58</b>	<b>83,57</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALPHA COURT TERME FCP	EUR	1 200	703 896,00	8,93
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>703 896,00</b>	<b>8,93</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>703 896,00</b>	<b>8,93</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>703 896,00</b>	<b>8,93</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
XEUR FGBM BOBL H6	EUR	-4	4 600,00	0,06
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>4 600,00</b>	<b>0,06</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>4 600,00</b>	<b>0,06</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>4 600,00</b>	<b>0,06</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-4 600	-4 600,00	-0,06
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-4 600,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>Créances</b>			<b>4 603,10</b>	<b>0,06</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 368,24</b>	<b>-0,04</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			590 027,55	7,48
Actif net			7 883 579,99	100,00

GERER REGULARITE PLUS	EUR	71 650,53	110,02	
-----------------------	-----	-----------	--------	--